

"DOLMAYRAC - HAUTS DE GARONNE - TOUNIS - ROCHEBRUNE"

Mercredi 23 mai 2018 – 20 heures – Salle de Jeux - Ecole Ferdinand BUISSON

Mot de bienvenue de Monsieur le Maire.

Présentation des Adjoints et Conseillers municipaux présents :

Brigitte BARAILLES, 1^{re} Adjointe, Personnel, Etat Civil, Petite Enfance

Jean-Jacques MIRANDE, Adjoint, Travaux, Habitat, Urbanisme, Déplacements

Eliane BERNES, Adjointe, Finances, Logistique, Développement Economique

Marie-Thérèse FOUQUET, Déléguée, Tranquillité publique, Sports

Daniel MEYNARD, Adjoint, Association, Politique culturelle

Viviane DELFOUR, Déléguée Entreprises, Commerces, Jumelages

Myriam VEZINAT, Déléguée Environnement

Présence de M. Jérôme Turchi (JT), responsable du service Police municipale pluricommunale (PMP).



**20h45 - Projection du clip de présentation
« Budget Participatif »**

**21h10 - Présentation de l'animation
« Ma ville, j'en prends soin ! »**

DEPOTS SAUVAGES

M. Le Maire (M) : Les dépôts sauvages de déchets constituent une nuisance insupportable, c'est pourquoi il a été demandé à l'Agglomération d'Agen (AA) – à qui revient la compétence de la collecte des déchets – d'installer des caméras au niveau de certains Points d'apport volontaire (PAV) afin de poursuivre les contrevenants. En raison de nombreux actes d'incivilités, il arrive à la Police municipale pluricommunale d'ouvrir les sacs poubelles laissés à côté des containers afin de rechercher les coordonnées des contrevenants et de permettre ainsi de dresser un procès-verbal, assorti d'une amende qui peut aller jusqu'à 1 500€. La saisie du véhicule qui a déposé les immondices peut être réalisée si le contrevenant est pris sur le fait.

**RETOUR SUR LES POINTS ABORDES LORS DE LA REUNION
DU 9 OCTOBRE 2017**

SECURITE ROUTIERE

Intervention habitant (H) : rue Arthur Rimbaud, le feu ne se déclenche pas en présence d'un vélo.

M : c'est exact et il n'existe malheureusement pas de solution technique actuellement : les vélos sont donc effectivement obligés d'attendre le déroulement du cycle automatique des feux pour passer.

H : rue Kennedy, sécurisation des piétons rue du Trech.

M : une première tranche de travaux a été effectuée avec la mise à sens unique de la rue Kennedy entre la rue Ronsard et la rue Lacordaire. Une étude des services Techniques est en cours pour retravailler sur le passage au niveau de la jonction avec l'avenue des Pyrénées.

H : rue Paul Doumer, nous sommes en présence d'un grand nombre de voitures qui se garent sur la voie en plein virage.

Les travaux de marquage ont été faits.

H : je suis le riverain qui habite dans le virage et il n'y a jamais de véhicule qui stationne dans le virage. Je suis étonné que ce point ait été abordé lors de la dernière réunion.

H : rue Paul Langevin, problème de stationnement.

M : le projet à l'étude prévoit un liaisonnement avec le parking de l'avenue des Pyrénées et instaure un sens de circulation.

Intervention JJ. Mirande (JJM) : vous comprendrez que tant qu'il n'y a pas une forte demande des habitants, ce projet n'est pas une priorité.

H : il serait tout de même souhaitable que la PMP fasse des contrôles plus fréquemment.

H : avenue des Pyrénées : sécurisation de la voie.

M : les travaux de la deuxième tranche ont été repoussés en 2019 car la reprise des canalisations d'eau potable réalisée par l'AA a été décalée à l'été 2018.

H : stationnements gênants de véhicules devant la boulangerie.

M : il est vrai que les difficultés perdurent malgré le dispositif mis en place. Les services municipaux constatent de nombreuses dégradations sur le mobilier : les potelets souples ont été arrachés et les jardinières sont souvent heurtées par des véhicules cherchant à se garer au plus près des commerces. Le service de Police municipale pluricommunale va procéder si nécessaire, à la verbalisation des contrevenants.

H : résidence Tounis, aucune visibilité en sortant sur la rue Victor Duruy.

M : les travaux prévus en 2018 prennent en compte cette situation. Les travaux doivent démarrer en mai-juin et il est prévu un plateau ralentisseur au droit de la rue Jean Giono.

H : pour sortir de la résidence Tounis, la visibilité est gênée par des véhicules en stationnement.

JJM : nous avons déjà supprimé des places de stationnement.

H : peut-on envisager la pose d'un miroir ?

JJM : contrairement à une idée reçue, un miroir ne contribue pas à sécuriser car il modifie considérablement la perception des distances.

H : résidence Théophile de Viau, pouvez-vous matérialiser le parking ?

JJM : nous allons étudier ce point, mais nous devons vérifier auparavant si le terrain appartient à la Commune ou à Habitalys.

H : en venant d'UPSA au niveau de la tour de Rochebrune, on doit mettre son véhicule en travers avec l'arrière qui dépasse sur la route afin de pouvoir rentrer dans la résidence.

JJM : c'est noté, nous allons vérifier le marquage au sol et l'emplacement des bornes.

Intervention J. Turchi (JT) : nous avons également fait ce constat, les bornes sur la voie gênent un peu pour rentrer dans la résidence Rochebrune. Les services Techniques travaillent sur ce point.

JJM : les aménagements actuels sont provisoires et présentent l'avantage de pouvoir encore être déplacés.

H : le carrefour entre la rue Lacordaire et la rue Ronsard est très dangereux.

JJM : l'étude est toujours en cours, le plan de circulation du quartier a été modifié récemment, nous allons refaire des comptages pour vérifier l'impact de ces modifications et adapter notre projet.

H : Pont de Pierre, le stop présent au niveau de la voie sur berge n'est pas toujours respecté.

JT : il est vrai qu'il faudrait un policier à chaque feu rouge et à chaque stop dans chacune des 4 Communes où nous intervenons. Il est vrai que quand nous sommes présents, les gens nous voient et respectent la réglementation et,

quoi qu'il en soit, on ne se cache pas pour les prendre au piège, on préfère être visibles et faire ainsi acte de prévention.

H : rue de la Bénazie, le stop mis en place est-il provisoire ?

JJM : c'est provisoire mais cela va devenir définitif à la demande des riverains après concertation. Nous avons demandé à l'AA de rallonger la durée du feu qui sort sur le carrefour du Pont de Pierre.

M : l'intérêt est d'assurer la sécurité des gens qui habitent au niveau de la portion de voie la plus étroite.

H : rue de la Bénazie, il existe un regard qui n'a pas été remplacé, il n'y a même plus de barrière de protection mais le trou est toujours là. Il est situé à hauteur des peupliers avant le cimetière.

M : nos services ont comblé ce regard avec du sable pour éviter tout danger, mais effectivement Orange n'a pas encore effectué d'intervention.

H : j'habite depuis 2000 au Passage d'Agen et je suis chauffeur de bus. Je ne vois pas beaucoup d'abris de bus, notamment à Tounis. Est-ce prévu ? Est-ce le Maire qui doit formuler la demande à l'AA ?

M : c'est à la Commune d'équiper les arrêts de bus en partenariat avec l'AA.

H : rue Paul Langevin, école Ferdinand Buisson, au n°7 et à l'entrée du terrain de jeu de l'école, à chaque passage d'une classe, les gravillons partent dans le caniveau, ne pourrait-on pas prévoir un enrobé sur 30m ?

JJM : l'entrée au niveau du portail sera prochainement renouvelée.

H : où en est le projet de reconstruction du Foyer-Logement de Burges ?

M : nous avons rencontré Habitalys qui est le propriétaire des logements dont la Commune est locataire. L'étude est en cours de réalisation. Habitalys nous a déjà présenté un projet prévoyant la rénovation des logements actuels et la création d'un lotissement mixte (car Burges n'est pas une maison de retraite). Un ascenseur est prévu. L'espace vert sera conservé.

H : il vous faudra veiller également au bien-être des riverains, nous sommes également concernés.

M : vous avez raison et nous y veillons de près : sachez qu'en 2014, les logements sociaux représentaient 14% des résidences principales contre 16,9% aujourd'hui. Les logements seront du type de ceux construits rue Lavinal.

Fin de réunion : 21h55